



www.mairie-bras.fr

# N°33 Le journal de

Octobre / Novembre / Décembre 2017

# Bras

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021



## DOSSIER SPÉCIAL

Quel bilan à mi-mandat ?  
p. 7-22

## ÉCONOMIE

Initiatives locales  
p. 5

## SÉCURITÉ

Obligations de débroussaillage  
p. 6

## JEUNESSE

Nouvelles animations  
p. 23



*Marché artisanal - 9 juillet*



*Concert breakdown quartet - 9 juillet*



*Forum des associations - 3 septembre*



*Repas dans le noir - 16 septembre*

## En bref

**LE 3 OCTOBRE ET LE 21 NOVEMBRE 2017**  
LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



**TOUS À VOS POSTES!**

POUR CONTINUER  
À RECEVOIR LA TNT

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR CES CHANGEMENTS :



RENDEZ-VOUS SUR  
[WWW.RECEVOIRLATNT.FR](http://WWW.RECEVOIRLATNT.FR)

ou



CONTACTEZ LE  
0970 818 818  
(appel non surtaxé)

## OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DES FRÉQUENCES DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE.

Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit en France en 2016, a permis de libérer de la ressource supplémentaire pour répondre à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60% par an en France.

Mais des réaménagements de fréquences sont encore indispensables pour transférer la bande 700 MHz de la TNT au réseau mobile haut débit (4G).

**Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes !**

Pour les retrouver : c'est simple !

Le 3 octobre et le 21 novembre (dans le Var), faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

\* Si vous recevez la télé par câble, satellite, ADSL ou fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements.



## Édito

Cette année encore, nous avons pu profiter d'une excellente période estivale et nous pouvons souligner la réussite de toutes les animations, manifestations, marchés, concerts, (etc.) qui ont été organisés tout au long de l'été. Conjointement,

toutes les forces vives de notre village vous ont proposé un programme riche et varié. Je tenais à remercier personnellement tous les acteurs (associations, personnel municipal, bénévoles et élus) pour leur implication.

Toutes ces actions, ajoutées à la mise en valeur de notre patrimoine local, participent à la dynamique de notre village, au maintien des commerces locaux et au développement de notre attractivité touristique. Depuis le début du mandat, nous avons pour ambition de faire connaître Bras au-delà de ses frontières.

L'attractivité de notre village semble se confirmer car nous sommes régulièrement sollicités par des porteurs de projets, notamment dans le domaine de l'hébergement touristique.

Nous souhaitons soutenir ces projets mais malheureusement notre règlement d'urbanisme actuel ne nous permet pas de satisfaire ces demandes. C'est pourquoi nous envisageons, par une révision simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), de donner la possibilité dans certains secteurs ou quartiers de la commune de développer l'hébergement touristique et insolite comme des cabanes dans les arbres, des roulotte, etc.

Les contraintes réglementaires sont strictes et je ne peux garantir que ce travail aboutisse à une acceptation des services de l'État, mais l'enjeu est important. Nous y mettrons donc toute notre énergie car ce type d'hébergement plébiscité des touristes nous permettrait de nous démarquer de l'offre existante dans la Provence Verte.

*Franck Pero*

Maire de Bras

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 33  
édité par le village de Bras à 1350 exemplaires,  
Directeur de la publication : Franck PERO  
Rédactrice en chef : Aude BESSIERE  
Conception : service communication  
Ont participé à ce numéro : Aude BESSIERE, Anne COUPLEZ,  
Dominique DE PUYDT, Jérémy MESSAOUDI, Franck PERO,  
Jean-Pierre RIVIER, les services municipaux, Claire Bellini,  
Evelyne Debarge et les associations de Bras  
Crédits photos et illustrations :  
Jean-Pierre Rivier, Freepik, Pixabay  
Imprimeur : Action Sud Marketing, 83170 Brignoles



## SÉCHERESSE

Afin qu'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse soit engagée pour l'année 2017, les administrés ayant constaté de nouvelles fissures sur leurs façades, dues à l'état de sécheresse des sols, sont invités à faire une déclaration par courrier adressé à la mairie ainsi qu'à l'assurance habitation. Celle-ci doit être faite dans les plus brefs délais et accompagnée de photos intérieures et extérieures.

La décision de l'État ne paraîtra cependant qu'un an plus tard et une étude géotechnique à la charge du déclarant pourra être demandée.



**UN FILM EN FAMILLE : RETOUR DES  
DIFFUSIONS CHAQUE 1<sup>ER</sup> DIMANCHE  
DU MOIS À 15H, NE MANQUEZ PAS  
CES BONS MOMENTS !**

## FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION CHAMPIONNATS DE FRANCE 2017

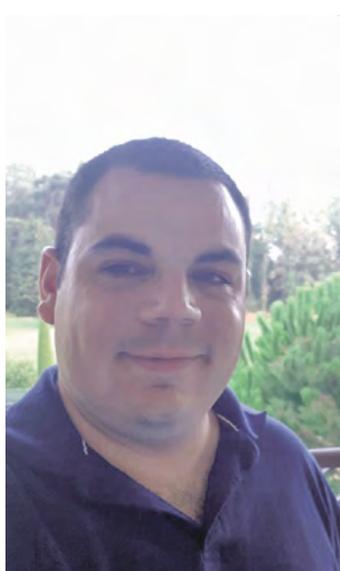
Félicitations à Frédéric Salzano, habitant de la commune, pour l'obtention de la médaille d'or avec son équipe dans la discipline "Horse Ball catégorie Club Excellence 3" !



## UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE SUR LA COMMUNE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, une nouvelle infirmière à domicile a rejoint le Cabinet de Soins Infirmiers de Bras au 2 rue Paul Doumer. M<sup>lle</sup> Anaïs MONOT devient la collaboratrice de M<sup>me</sup> Vanessa LUCIANI et assure les mêmes soins à domicile, au cabinet sur RDV ou aux permanences de soins sans RDV tous les lundis matin de 7h à 9h15 sauf jours fériés. Vous pouvez la joindre au 07.50.27.85.39 ou au 04.89.11.32.83

**Suite à la démission de Stéphane Bidaux, à qui nous souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles aventures professionnelles, Jérémy Messaoudi a été élu au poste d'adjoint le 3 juillet dernier.**



*« C'est avec plaisir et motivation que j'ai décidé de me présenter au poste d'adjoint aux festivités, culture, jeunesse et sports lors du conseil municipal du 3 juillet, je tiens tout d'abord à remercier l'équipe municipale de m'avoir fait confiance.*

*Ce nouveau challenge est l'occasion pour moi de diversifier mes compétences et mon savoir-faire. »*

*Jérémy Messaoudi*

Notons également, suite au départ de Cécile et Stéphane Bidaux, la présence au conseil municipal de M<sup>mes</sup> Cécilia Fabre et Isabelle Amariglio, suivantes sur la liste et installées dans leurs nouvelles fonctions de conseillères municipales.



## LES MARCHÉS À BRAS

**Forts du succès rencontré lors du marché de Noël, nous avons organisé 2 marchés d'été, qui ont respectivement eu lieu les 9 juillet et 13 août.**

Afin de créer une ambiance plus sécurisée et chaleureuse, nous avons coupé la circulation du centre village et avons mis en place des jeux d'eau gonflables afin que nos petits Brassois puissent se rafraîchir et se divertir. Le premier marché du 13 juillet a globalement très bien fonctionné, celui du 13 août un peu moins car d'autres événements avaient lieu ce jour-là sur d'autres communes. Nous tâcherons pour les années à venir de prendre en compte ce facteur.

Nous remercions les commerçants et artisans Brassois ainsi que les commerçants ambulants extérieurs pour leur implication et espérons les revoir prochainement.

Le prochain « Marché de Noël », aura lieu le dimanche 10 décembre. Nous vous attendons nombreux pour venir partager les différentes animations que nous vous proposerons. Si vous êtes artiste, créateur, bricoleur ou producteur, et que vous souhaitez proposer vos créations, n'hésitez pas à nous contacter en mairie : le stand est gratuit !

Par ailleurs, n'hésitez pas à venir sur le marché du dimanche matin place Sadi Carnot.

## INITIATIVES LOCALES

*Afin de contribuer au développement économique, vous trouverez dans votre journal les initiatives nouvelles sur votre territoire. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations !*

### *La vrac en folie*

*Un projet écologique et responsable sur la Provence Verte porté par une Brassoise. Claire BELLINI, habitante de Bras, a mis entre parenthèse son métier d'infirmière pour se consacrer entièrement à la création de la 1<sup>ère</sup> épicerie itinérante Varoise de produits bio, locaux, en vrac « La vrac en folie ». Ouverture prévue à l'automne-hiver 2017, car elle souhaite être présente sur les marchés de Noël pour régaler petits et grands...*

#### INTERVIEW

##### Pourquoi ce projet ?

*Je l'associe à une stratégie de développement de l'économie rurale, une solution répondant à des besoins sur le plan écologique et social sur notre région, la Provence Verte.*

##### Quelle est votre idée initiale ?

*Apporter une solution simple pour faire de la consommation un acte citoyen. Aller à la rencontre des citoyens de la Provence Verte avec mon épicerie / magasin itinérant de produits bio (sucré, salé, d'hygiène et d'entretien, d'accessoires zéro-déchet, d'un point relais-échange de livres...), locaux et équitables, en vrac..*

##### Qu'est-ce qui vous a poussé au zéro déchet ?

*Le refus de l'emballage est une alternative positive, je parle du "vrac", c'est une solution qui permet la réduction des déchets autour des courses. Le prix de vente n'est que le miroir d'un produit brut et non pas de son emballage publicitaire, le "vrac" est une solution verte qui contribue à la réduction du gaspillage alimentaire car qui dit vrac, dit quantité au choix. Ce qui est acheté est consommé.*

*Consommer "vrac" entretient l'économie locale en favorisant le circuit court et les produits locaux pour faire disparaître les emballages.*

##### Comment envisagez-vous le bio ?

*Reconnecter les gens à la nature en se nourrissant sainement, en sachant ce qu'est une agriculture écologique raisonnée et durable. L'écologie fait son entrée dans nos écoles et la philosophie de l'agriculture biologique aussi, mais la vie citadine déconnecte de la nature... Réapprendre à consommer différemment, à cuisiner les céréales, les légumineuses, les graines ... à être consom'acteur au sein de notre localité.*



##### Quelle importance accordez-vous au local ?

*La proximité est garante de traçabilité du produit. Elle permet la réduction des coûts, elle agit sur l'émission de gaz à effet de serre, elle permet la sauvegarde des exploitations existantes et contribue à la création de nouvelles structures locales.*

*Les informations concernant l'inauguration de l'épicerie ainsi que la date d'ouverture, les modalités de circulation et de positionnement sur la semaine, les produits disponibles dans l'épicerie, les nouveautés, les événements exceptionnels, des questions réponses, tous les services (commandes qui seront mises en place courant de l'année 2017-2018), seront disponibles fin 2017 sur les sites :*

*[www.lavracenfolie.com](http://www.lavracenfolie.com) (en cours de création)*

*Facebook - page : La Vrac en Folie*

*[clairebelli06@gmail.com](mailto:clairebelli06@gmail.com) / @lavracenfolie*



### *Osabelle création*

*Ouvert les samedis et dimanches de 10h00 à 12h30 et les jours de marché.*

*Articles déco réalisés à la main, pièces uniques. Possibilité de réaliser des créations personnalisées sur demande.*



# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

### PRÉVENTION DES INONDATIONS

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre. Avec ses deux rivières, le Cauron et l'Argens, Bras est parfois impacté, alors adoptons les bons gestes.



**JE M'INFORME** et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels

**JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**

**JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES**, de mes voisins et des personnes vulnérables.

**JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts

**JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

**JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**

**JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED** Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture

**JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE**, ils sont en sécurité

**JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE**

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

**J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ**

Radio et lampe de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et non périssable, médicaments, lunettes de sécurité, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premiers secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

**JE NOTE LES NUMÉROS UTILES**

Mairie  
112 ou 18 Pompiers  
15 (SAMU)  
17 Gendarmerie, Police

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
#pluieinondation

**SAP**  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE VAR

Les violents incendies qui ont encore frappé les départements du sud au cours de l'été 2017 démontrent une fois de plus toute l'importance du débroussaillage obligatoire pour protéger les habitations exposées et leurs occupants.

Le non-respect des obligations légales en la matière a favorisé la propagation du feu au bâti, provoquant des dégâts particulièrement importants. A contrario, les sapeurs-pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été correctement débroussaillées ont été quasiment toutes épargnées par les flammes. Il est donc dans l'intérêt de tous d'œuvrer pour l'entretien de nos espaces forestiers.

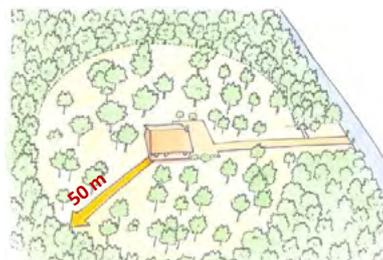
Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation du sinistre en cas de non-respect des obligations légales de débroussaillage.

#### Où débroussailler

Voir votre document d'urbanisme (PLU ou POS) à consulter en mairie

#### 1. Hors zone urbaine

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.



#### 2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.



En cas de non-respect, conformément au Code forestier, tout contrevenant s'expose à :

- une amende forfaitaire de 135 €
- un arrêté de mise en demeure
- s'il reste sans effet, à une amende de 30€/m<sup>2</sup> non débroussaillé
- le procureur de la République est informé
- les travaux pourraient être réalisés d'office à ses frais

Réf. : arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire dans le Var.

Des contrôles interviendront en 2017 et 2018 pour vérifier la bonne exécution du débroussaillage obligatoire.

Pour plus d'information sur les obligations et modalités techniques du débroussaillage, rendez-vous sur la page [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) rubrique Politiques publiques > Environnement > Forêt > Débroussaillage > L'obligation de débroussailler



## DOSSIER SPÉCIAL

BILAN DE MI-MANDAT

2014 – 2017 : 3 ANS DE TRAVAIL

*Retour sur les actions de la municipalité*

“  
*Fidèle à notre premier engagement : la transparence, je vous rends compte de nos actions à mi-parcours. Ce document retrace la somme de ce qui a été accompli car nous vous devons d'être à la hauteur de la confiance que vous nous avez manifestée. C'est également pour notre équipe l'occasion de constater la réalisation, totale ou partielle, de nos projets et de programmer ou redéfinir les actions à venir.*  
*Bien fidèlement,*”

*Franck Pero*

PRÈS DE **80%** DU PROGRAMME RÉALISÉ OU EN COURS...

**QUALITÉ DE VIE**

**P 8 - 12**

**SERVICE AU PUBLIC**

**P 13 - 14**

**TEMPS DE L'ENFANCE & VIE SCOLAIRE**

**P 15 - 16**

**VIE ÉCONOMIQUE, TOURISME & AGRICULTURE**

**P 17 - 18**

**PÔLE DES SOLIDARITÉ**

**P 19 - 20**

**CULTURE & ANIMATIONS**

**P 21**

**SPORT & VIE ASSOCIATIVE**

**P 22**

## SÉCURITÉ & CIRCULATION :

**Augmenter l'offre en stationnement pour favoriser et sécuriser les cheminements piétons.** Ce point est omniprésent dans toutes nos réflexions et aménagements. Sur les deux projets cités durant la campagne, nous avons déjà créé un parking de 15 places (parking Gambetta) en service depuis juin 2015. Le projet de la **rue Pasteur** est toujours d'actualité mais retardé car il nécessite la réfection complète du réseau pluvial. Le coût total est chiffré entre 600 et 700 K€. Il est en cours de programmation financière. Le projet de **stationnement derrière la coopérative** fait partie du programme d'aménagement des abords de la chapelle templière. L'acquisition d'une nouvelle parcelle à proximité nous demande de réexaminer ce projet.

**Panneaux pédagogiques :** Les radars ont été installés sur la RD28 à l'entrée du village côté rue Henri Fabre et sur la RD35 en arrivant de Brue-Auriac. Leur efficacité est réelle, pour renforcer la sécurité, nous allons compléter avec des ralentisseurs (rue Henri Fabre, le long du stade et au niveau du carrefour des Allées, à l'étude avec le département).

**Continuer le programme de réfection des chemins communaux et ruraux :** la réfection des chemins communaux est maintenant intégrée dans le programme de travaux du service technique. L'entretien régulier des chemins nous permet de maintenir un niveau de confort et de sécurité important.



## ET DEMAIN ?

Réorganiser les stationnements afin de libérer de l'espace piéton dans les rues principales.



## INFRASTRUCTURES & PATRIMOINE



### Aménager l'ancien "Relais des chasseurs"

Ce projet d'envergure arrive dans sa phase de réalisation. Nous avons obtenu les subventions nécessaires et la livraison de l'infrastructure est prévue pour fin 2019.

Ce nouvel équipement municipal sera d'une surface utile de 450m<sup>2</sup> environ comprenant :

#### → Au rez-de-chaussée :

- ✓ 1 salle associative de 100m<sup>2</sup>
- ✓ 1 salle de réunion de 30m<sup>2</sup>
- ✓ plusieurs espaces de rangement pour les associations et le matériel et mobilier des salles
- ✓ 1 hall d'entrée, 1 vestiaire et des toilettes publiques



Depuis le début de l'opération en 2013

**5** RAVALEMENTS  
**33** RECOMMANDATIONS ÉTABLIES  
**7** DOSSIERS RÉSERVÉS



**COÛT DES TRAVAUX 1,5 M €**  
**1,2 M € DE SUBVENTIONS**

→ Au premier niveau :

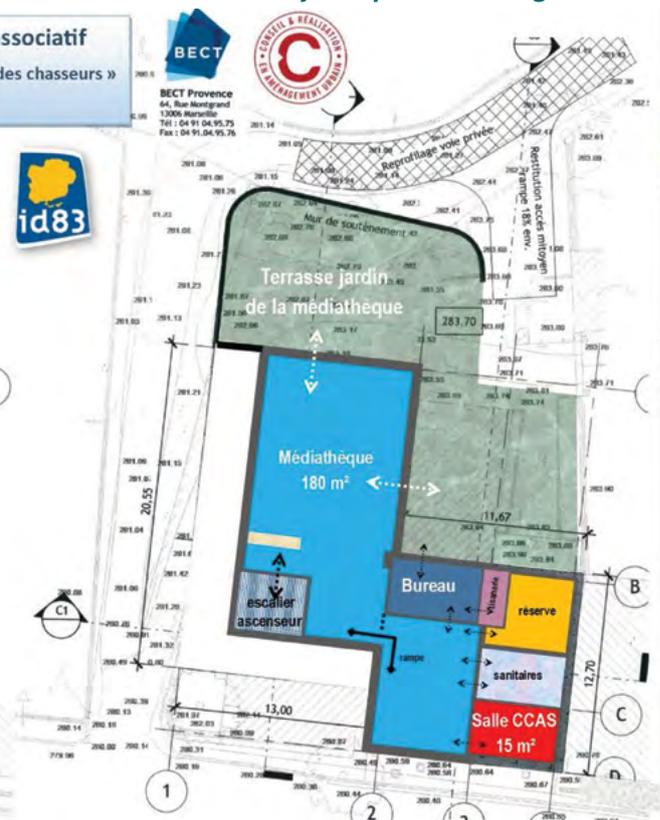
- ✓ 1 espace mutualisé regroupant la médiathèque et le CCAS d'une superficie d'environ 220m<sup>2</sup>
- ✓ 1 bureau mutualisé pour le personnel de la médiathèque et de l'accueil de loisirs
- ✓ 1 bureau de discrétion permettant de recevoir les administrés, mais aussi la permanence de l'assistante sociale
- ✓ 1 espace extérieur de détente

Notre ambition est de faire de ce lieu un véritable **espace de vie, d'échanges et de rencontres pour tous**. Il nous permettra de développer les animations autour de la médiathèque : promouvoir le livre, la lecture et l'écrit sous toutes ses formes, favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information, de la communication et du jeu. Ce bâtiment permettra également d'augmenter l'offre en salle pour les activités associatives et de répondre aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la commune s'est engagée dans un vaste programme de réhabilitation du centre du village. À cet effet, une opération façades, menée avec l'aide de Soliha (ancien PACT du Var), profite aux habitants du centre village. Ce programme rencontre un fort succès et permet d'inciter, par une participation financière, à la rénovation de vos façades dans les règles de l'art.



### Projet de plan d'aménagement



### Rénovation de la salle du conseil

La mairie de Bras souhaite réaménager la salle polyvalente qu'elle utilise comme salle du conseil municipal et salle des mariages. L'objectif est tout d'abord d'en améliorer l'acoustique, de la rafraîchir pour lui donner un aspect plus chaleureux et cosy. Cet aménagement a été voté au budget 2017 et il est en cours de réalisation.

### Préservation et mise en valeur du patrimoine

Dès le début du mandat, nous avons engagé une réflexion générale sur notre patrimoine. Nous avons identifié plusieurs sites prioritaires pour lesquels nous souhaitons, durant le mandat, créer un aménagement, pratiquer une réhabilitation ou tout simplement une mise en valeur :

- ✓ le monument aux morts
- ✓ le lavoir
- ✓ la colline Saint-Pierre
- ✓ le site des Candouliers avec ses restanques et la chapelle Notre-Dame-d'Espérance
- ✓ la chapelle templière et ses abords
- ✓ l'ancienne mairie
- ✓ les Ferrailons

→ 2 sites ont déjà été réalisés, le lavoir et le monument aux morts. La toiture de l'ancienne mairie a été complètement remise à neuf afin de préserver ce bâtiment de toutes nouvelles dégradations.



Pour **les Candouliers**, nous avons finalisé l'étude d'aménagement du site et les travaux commenceront début 2018.

En plein cœur du village, la **place Notre-Dame** est en cours de réhabilitation. Une première phase de travaux menée au printemps 2017 sera finalisée en octobre.

Des travaux d'envergure ont été engagés pour l'**amélioration du réseau d'eau potable** ce qui a permis en 3 ans de réduire les pertes annuelles de plus de 30 000 m<sup>3</sup>.

Enfin dans le cadre de l'entretien des bâtiments, nous avons entièrement rénové la cuisine de la salle des fêtes et réparé deux des cinq cloches de l'église.

## ET DEMAIN ?

Concernant la colline Saint-Pierre, nous avons débuté une reconquête foncière du site. Plusieurs parcelles sont déjà en cours d'acquisition mais certains propriétaires n'ont pas encore donné leur accord. Nous souhaitons que ce projet, qui bénéficie d'une forte volonté politique de l'ensemble des élus de notre territoire, soit un projet transversal qui permette aux différents acteurs de notre commune, dont les membres du Conseil des Sages et les associations, de s'investir dans sa réalisation.

La réhabilitation des abords de la chapelle Templière se fera sur plusieurs années. Nous allons commencer par créer un jardin médiéval. À cet effet, une recherche archéologique préventive a déjà été réalisée.

Sur le site des Ferrailons, une étude de faisabilité sera diligentée courant 2018. Le but sera de mettre en valeur le site tout en préservant son authenticité.

Un nouveau réservoir d'eau potable est en projet de construction sur le site de Bastiane afin d'améliorer l'autonomie en cas de coupure EDF ou d'incident sur les forages mais aussi répondre partiellement aux nouvelles directives de défense incendie.

## URBANISME MAÎTRISÉ

### Mise en place d'une démarche d'adressage : nommer et numéroter ses voies

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public : l'acheminement du courrier et des colis est plus précis, les interventions des secours plus rapides. Elle facilite également l'accès pour les entrepreneurs et les visiteurs.

Cela permet à l'ensemble des administrés de la commune de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité.

C'est dans cette optique que la municipalité a déjà commencé le travail par la mise en place d'un système métrique sur les principaux chemins. Il reste encore à dénommer certaines voies. C'est pourquoi une enquête publique se déroulera dans les prochains mois.

Au terme de cette opération, la municipalité fournira et positionnera les panneaux (avec si nécessaire la mention « chemin privé »).

### La modification du Plan Local d'Urbanisme du 7 juin 2016

En matière d'urbanisme la législation évolue sans cesse et la modification du PLU était une nécessité pour notre commune afin de la préserver et de maintenir l'équilibre voulu lors de son approbation initiale du 14 mars 2013.

Il nous a fallu intégrer les dispositions de la loi A.L.U.R (accès au logement et urbanisme rénové du 24 mars 2014), les dispositions de la loi Grenelle II, de la loi Duflot et du PLH de la communauté de communes Sainte-Baume-Mont-Aurélien.

Les objectifs affichés des nouvelles dispositions législatives étaient de tendre vers une densification des espaces urbains existants. Nous n'avons pas d'autres choix que de nous y conformer tout en maîtrisant le développement des zones d'habitat éloignées du village.

Le travail essentiel a été d'anticiper la suppression du coefficient d'occupation des sols et des articles relatifs à la superficie minimale des terrains. L'objectif en filigrane était de respecter la capacité d'accueil du PLU afin de préserver « l'esprit village ».



## ET DEMAIN ?... BRAS DESTINATION INSOLITE ?

Afin de promouvoir le développement de notre attractivité touristique et de nous démarquer de l'offre globale existante sur la Provence Verte, une révision simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme est actuellement à l'étude. Il s'agira de donner la possibilité dans certains secteurs ou quartiers de la commune de développer l'hébergement insolite (cabanes dans les arbres, roulotte, etc.).

Il faut noter qu'à l'heure actuelle, compte tenu de notre règlement, ce type d'hébergement est interdit sur la commune.

## ENVIRONNEMENT

### Améliorer la propreté du village

Maintenir un cadre de vie de qualité dans un village riche en espaces naturels exceptionnels est une préoccupation quotidienne pour la municipalité. L'équipe technique, réorganisée sous la responsabilité d'un nouvel encadrant, veille à ce que notre village soit le plus propre possible, malgré les nombreuses incivilités.

En complément, nous avons initié une démarche d'obtention du label « Villes et Villages Fleuris ». Une première phase d'investissement et de test a été faite en 2017 avec l'accompagnement du jury officiel du CNVVF.

Au-delà de la récompense officielle, ce label témoigne d'une volonté de créer un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et visiteurs.



### Étudier la mise en place d'une régie communale pour la gestion de l'eau

Cette étude a été menée avec l'aide d'un bureau d'étude et d'une commission extra-municipale. Il a été conclu que la mise en place d'une régie ne réduisait pas la facture d'eau. De surcroît, la faible taille de la commune ne permettait pas d'amortir les frais de personnel. Nous avons donc reconduit une Délégation de Service Public avec des exigences renforcées pour le délégataire afin d'obtenir un meilleur service rendu.

### Favoriser l'implantation des containers enterrés

Nous sommes arrivés pratiquement à la fin du programme réalisable. D'autres sites sont envisagés, mais posent un problème d'accessibilité pour le camion du SIVED.

## Parc photovoltaïque

Ce projet, qui n'était pas envisagé au début du mandat, prend aujourd'hui tout son sens pour l'avenir économique de notre village.

La commission extra-municipale créée pour travailler sur ce dossier a proposé de retenir l'offre de la société Urbasolar qui, tant sur le plan financier que technique, s'avérait être la meilleure (choix validé par le conseil municipal).

Des objectifs clairs et contraignants ont été fixés : respect de l'environnement, intégration dans le site, prise en compte des utilisateurs actuels du site, participation de l'économie locale dans la construction du projet. Le projet suit actuellement son cours et nous travaillons à l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires avant le début des travaux.



### Planter, cultiver, partager !

Tout a commencé dans le jardin de l'école il y a maintenant deux ans avec un petit potager devenu grand aujourd'hui...

Depuis, plusieurs potagers se sont installés dans le village avec l'aide de « La Graine indocile ». Dans la cour de la mairie tout d'abord, avec la mise en place de deux bacs contenant essentiellement des plantes aromatiques. Puis sur la place Bonnaud qui a accueilli des petits fruitiers (groseillier, casseillier, framboisier, mûrier, fraisier) et des aromatiques (curry, estragon, sauge, romarin, sarriette, menthe).

Enfin dernièrement près de l'école, nous avons créé un « jardin de fruitiers » avec toujours cette même idée de faire participer le plus grand nombre et de partager les fruits qui pourront être récoltés.

### Des enfants engagés pour une meilleure qualité de vie !

Nos enfants sont soucieux du gaspillage alimentaire et de la préservation de leur environnement. C'est pourquoi l'équipe de la cantine et de l'accueil de loisirs, depuis 2 ans maintenant, a fait un travail de sensibilisation qui a abouti à la mise en place d'un système de récupération d'eau (lors des repas, goûters) servant pour l'arrosage du jardin. Les enfants récupèrent également tout ce qui est « compostable » pour enrichir la terre, et trient leurs déchets à l'aide de "poubelles" qu'ils ont eux même fabriqués et vont les vider régulièrement dans les conteneurs qui se trouvent sur le parking de l'école.



## ET DEMAIN ?

En route pour une mairie verte ! En plus du travail déjà accompli, nous allons très prochainement équiper l'ensemble des bâtiments publics d'un système de tri des déchets. Il est primordial que nous montrions l'exemple à suivre et éduquions nos enfants (ainsi que leurs parents) à ce geste éco-citoyen.

En complément, c'est avec conviction que nous nous sommes engagés lors d'un conseil municipal dans un programme « zéro pesticide ». Accompagné d'un bureau d'étude et du Syndicat Mixte de la Provence Verte, le service technique bénéficiera d'une formation complète : alternatives à l'usage des pesticides, entretien et création d'espaces verts écologiques. Cela s'inscrit dans le cadre de notre politique de gestion durable et respectueuse de l'environnement.

# SERVICE AU PUBLIC

## Des services municipaux performants !

L'accueil et le service au public constituent une des missions primordiales de toute collectivité locale.

Nous nous efforçons d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité des différents services :

- bilan collectif et individualisé de tous les agents pour améliorer la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux
- réorganisation du service technique
- entretiens individualisés pour chaque agent et réunion annuelle avec le personnel
- Noël du personnel



## ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ

Nous avons pour objectif de renforcer la présence de la police dans le centre village. Les mouvements de personnel et le plan vigipirate renforcé nous ont quelque peu perturbé. Mais la police municipale a maintenant des horaires variables avec une présence le soir comme le matin, auprès des enfants à l'école comme aux arrêts de bus. Leurs **tâches ont été recentrées sur la sécurité des biens et des personnes.**

La police municipale assure une **présence visible et rassurante dans le village**, gère les problèmes **d'incivilité, de sécurité** et joue un **rôle d'écoute et de médiation.**

### Les actions réalisées :

- Police de l'urbanisme, gestion du cimetière, obligation légale de débroussaillage, etc.
- Mise en place de l'opération « voisins vigilants » qui va évoluer vers un dispositif de « participation citoyenne » ayant l'avantage d'être gratuit avec un correspondant direct à la gendarmerie.
- Sensibilisation des jeunes au code de la route notamment pour les jeunes cyclos avec les nouvelles réglementations.

## Une équipe au service des Brassois :

- 1 maire
- 6 adjoints
- 16 conseillers municipaux, dont 5 élus de l'opposition
- 36 agents municipaux
- 5 aux services administratifs et sociaux, 1 à la communication, 6 au service technique, 14 à l'éducation et à la jeunesse, 1 à la culture et 2 à la police municipale



## PERMANENCE DES ÉLUS

Une relation de proximité nous paraît primordiale. C'est pourquoi les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois, aux heures d'ouverture de la mairie, un adjoint est disponible pour vous recevoir et dialoguer avec vous, sans rendez-vous.

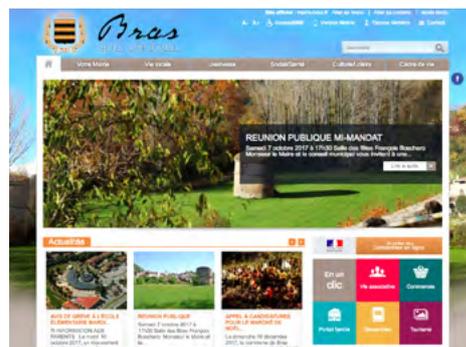
100 MAINS COURANTES / AN

160 INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

## UNE INFORMATION ÉLARGIE & ATTRACTIVE

Mieux vous informer était un engagement fort de la campagne de 2014. Aujourd'hui notre commune dispose d'un service communication créatif et efficace avec de nombreux supports pour vous informer :

- **Le journal de Bras** avec un nouveau format magazine qui permet plus de contenus et une rubrique dédiée aux associations.
- **Le site internet** évolue en permanence avec la possibilité pour les associations de saisir directement leurs manifestations dans l'agenda ; la newsletter.
- **L'agenda** est réédité depuis déjà deux ans et il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.



Pour suivre les informations en direct, inscrivez-vous également sur la page Facebook "Mairie de Bras".

## VOUS INTERROGER - VOUS CONSULTER – VOUS IMPLIQUER !

Afin de rester au plus proche de vos préoccupations, il est primordial de favoriser et d'impulser une implication citoyenne dans la gestion communale.

Forts de cette volonté, nous avons engagé plusieurs actions complémentaires pour favoriser une démarche participative :

- mise en place de **questionnaires** sur vos attentes (repas de la cantine, besoins des agriculteurs en irrigation, besoins des associations ; et demain sur la complémentaire santé afin de vous proposer une mutuelle communale) ;
- les **réunions publiques** sont un lien important entre les administrés et les élus. Depuis le début du mandat, déjà 9 réunions publiques ont été organisées !

→ **Le conseil des sages.**

Véritable engagement citoyen, il permet à 23 administrés d'être force de proposition sur toutes les compétences communales. Nous travaillons en toute transparence avec l'ensemble des membres du conseil qui participent aux commissions municipales (commission urbanisme, commission finances, etc.).

- Les **commissions extra-municipales**. Composées à la fois d'élus, de membres du Conseil des Sages, de représentants d'associations locales et de tous ceux qui se sentent concernés par les sujets traités. Ces groupes de travail ont pour objectif de vous associer aux réflexions sur les grands projets de notre commune. **4 commissions ont déjà été créées :**

- ✓ le marché de la cantine pour 2015
- ✓ l'étude pour la création d'une régie municipale pour la gestion de l'eau
- ✓ la mise en valeur du site des Candouliers
- ✓ l'aménagement du Relais des chasseurs



Tous ces dispositifs de démocratie participative sont présentés lors de la **réception d'accueil des nouveaux habitants**. Elle est devenue une tradition et permet de présenter la commune aux nouveaux administrés, d'établir le contact avec les élus et les services.

# TEMPS DE L'ENFANCE ET VIE SCOLAIRE



## LA PETITE ENFANCE

Un des premiers gros chantiers de notre début de mandat fut de piloter le travail amorcé pour la construction d'une crèche définitive et dans l'attente de maintenir le service de la MAMI. Inaugurée en mai dernier, la crèche « Les Gribouilles » et le RAM accueillent aujourd'hui les enfants de près de 30 familles.

## DES ENFANTS SUR LE BON RYTHME

Un énorme travail a été accompli dès le début du mandat pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires alors imposés par le gouvernement. Souhaitant proposer des animations de qualité animées par un personnel qualifié, nous avons élaboré un programme éducatif territorial. Les animateurs ont pu offrir pendant 3 ans de multiples activités pour le plus grand plaisir des enfants. Ce travail a été salué unanimement par tous les acteurs concernés (enfants, parents, enseignants et animateurs).

Toutefois, les enfants étaient dans l'ensemble fatigués par cette longue semaine d'école. Ainsi, lorsque le nouveau gouvernement élu en 2017 a donné la possibilité de reprendre un rythme de 4 jours, le conseil d'école puis le conseil municipal ont opté pour cette solution.

Les enfants retrouvent un peu de temps pour eux grâce à cette « pause » du mercredi. Mais ils appréciaient beaucoup les NAPS, aussi une réflexion est en cours sur la possibilité de proposer des animations encadrées pendant la pause méridienne en période scolaire.



**93 000 €** C'EST LE COÛT DE L'ACCUEIL  
PÉRISCOLAIRE EN 2016

## DÉVELOPPER DES ANIMATIONS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

À chaque période de vacances scolaires la médiathèque offre un spectacle gratuit aux enfants. D'autres animations sont proposées conjointement avec les associations. Par ailleurs l'équipe de l'accueil de loisirs, forte de l'expérience acquise pendant les 3 années de NAPS, rivalise d'inventivité pour proposer des animations ludiques aux enfants.

Nous avons également un accord avec un forain qui installe des structures gonflables pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

## ENFANCE ET ÉDUCATION

Depuis 2015 nous avons doublé le budget d'aide pour les classes de neige organisées par l'école. L'aide de 100 € par enfant a été étendue à une 2<sup>ème</sup> classe, soit un budget annuel de 5000 € alloué aux enfants... Et tout au long de l'année la mairie soutient les projets pédagogiques des enseignants par la prise en charge des frais liés aux déplacements à hauteur de 1500 € par an.

Comme annoncée nous avons engagé une réflexion sur l'agrandissement de l'école. L'étude de faisabilité a été menée en même temps que le projet d'implantation de la crèche sur le site de l'école, de manière à **préserver les besoins futurs d'agrandissement** des espaces scolaires et périscolaires.

Afin d'apporter plus de confort aux élèves, enseignants et personnels, quelle que soit la saison, il a été décidé d'installer dans chaque classe un **chauffage réversible**. 8 classes sur 12 sont déjà équipées, les classes restantes seront équipées en février 2018.

Pour la **sécurité des enfants** à l'école et dans le cadre du plan vigipirate, nous avons renforcé la présence de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie. Quelques travaux d'embellissement et de sécurisation ont également été réalisés : la mise en place d'un interphone pour mieux contrôler l'accès à l'établissement, l'installation de bancs aux abords de l'école.

Depuis la rentrée 2016 les **repas de la cantine** ont été améliorés grâce à un cahier des charges plus strict imposant une augmentation de la qualité des matières premières (produits frais, pas de viande reconstituée, etc...).



## POUR LES PLUS GRANDS...

Le **ramassage scolaire** des élèves de Barjols a été déplacé de l'école vers les Allées avec la mise en place d'un abribus, de façon à limiter les passages de bus dans le village, le matin et le soir. Le site de l'école est lui déjà sécurisé et équipé d'un préau à proximité de l'arrêt.

Enfin, pour favoriser l'accès au travail de nos jeunes, la mairie propose deux dispositifs qui rencontrent un franc succès : la **Bourse au Permis** et le financement du **BAFA**.

**10** BOURSES AU PERMIS  
& **11** BAFA FINANCÉS SUR 3 ANS



## ET DEMAIN ?

- ❖ La future médiathèque proposera des espaces et animations dédiés aux jeunes : espaces détente, jeux vidéos, des séances de cinéma ou des animations spécifiques.
- ❖ Mettre en place une cérémonie de la citoyenneté pour les jeunes de 18 ans
- ❖ Favoriser l'accès au Wifi dans les espaces publics.

## SOUTIEN À L'AGRICULTURE LOCALE

En complément de la dynamique engagée par l'ex-communauté de communes Sainte Baume Mont Aurélien (CCSBMA), nous apportons notre soutien à l'agriculture locale.

### Quai de transfert et station de lavage

- Nous avons cédé dernièrement un terrain à proximité de la déchetterie où un quai de transfert a été aménagé par la coopérative de la Provence Verte. Les viticulteurs peuvent ainsi déposer leurs récoltes sur un site à proximité immédiate de leurs exploitations.

- Un état des lieux a été initié par la CCSBMA avec l'aide de la chambre de l'agriculture sur les implantations d'aires de lavage collectives. La commune de Bras s'est immédiatement positionnée par la mise à disposition gratuite d'un terrain d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Demain, cette solution écologique permettra aux agriculteurs de disposer d'une station aux normes pour laver leurs pulvérisateurs et leurs machines à vendanger, sans polluer notre écosystème.

### Pourquoi ne pas utiliser les eaux usées après traitement ?

- Avec l'aide du Canal de Provence, nous avons entamé une étude sur la faisabilité d'un système d'irrigation en sortie de la station d'épuration. En effet l'eau en sortie de notre station d'épuration est suffisamment qualitative pour être réutilisée à des fins agricoles.

La Société du Canal de Provence nous assiste pour la définition et le dimensionnement du projet. Son soutien technique est un réel avantage. Un questionnaire à destination des agriculteurs a été diffusé et l'analyse des besoins est en cours de finalisation.



## DÉVELOPPER LE MARCHÉ

Nous avons multiplié les appels à candidature et les initiatives pour développer les marchés hebdomadaires. En parallèle nous avons créé les marchés de Noël et de l'été qui vous ont permis de découvrir les talents de certains administrés. Aujourd'hui, ils contribuent à l'animation et font vivre nos acteurs économiques.

## FAVORISER L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX ACTEURS DE LA SANTÉ

### Qui se souvient encore ? Il y a 3 ans, nous n'avions pas de pharmacie à Bras !

Maison de santé : la commune est en veille permanente afin de trouver du foncier permettant de répondre aux normes d'accessibilité et ainsi mettre à disposition de nouveaux locaux aux acteurs de santé.



## LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Les démarches pour l'installation d'un Distributeur de BILLETS ont été activement menées dès le début du mandat. Toutefois, aucune banque ne s'est prononcée de manière favorable dans ce dispositif car elles opèrent une diminution progressive du nombre de DAB au profit des cartes bancaires sans contact.

## FINANCES ET FISCALITÉ

Véritable engagement durant la campagne électorale, notre volonté est de garantir une gestion saine de la commune. Dans un contexte particulièrement difficile ces 3 dernières années, nous nous efforçons de vous préserver de toutes les nouvelles charges qui incombent à notre commune.

- **Un impôt juste** : depuis plusieurs années, la commission des impôts directs travaille sur une imposition juste et équitable.
- **Soutien du pouvoir d'achat** : nous sommes fiers d'afficher 0% d'augmentation des taux d'imposition pour la commune, et ce depuis 2002. En complément, ceux qui ont des enfants scolarisés à Bras, bénéficient d'un gel des tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire, avec une nette amélioration de la qualité de service. Ce résultat est possible bien sûr grâce au travail de la commission des impôts directs, mais surtout grâce à une gestion saine des finances et la maîtrise des budgets d'investissements.



## FAIRE RAYONNER BRAS

Idéalement situé au cœur de la Provence Verte, à moins d'une heure des principales métropoles régionales et à 10 mn de l'A8, notre village bénéficie d'atouts géographiques évidents, favorables au développement du tourisme.

L'attractivité de notre commune est un enjeu majeur pour le développement touristique et économique de notre village.

Pleinement associée au maintien de l'activité économique et du commerce de proximité, la municipalité a mis en œuvre plusieurs actions de soutien au développement et à la promotion du tourisme :

→ l'engagement de label comme « village fleuri » ou encore « zéro pesticide ».

- La dynamique engagée dans l'organisation et la diffusion de nos manifestations sur des supports extérieurs comme l'office du tourisme de la Provence Verte et la presse locale.
- L'implication politique dans les instances supra-communales comme la communauté d'agglomération Provence Verte, le comité de direction de l'office du tourisme de la Provence Verte et le syndicat mixte de la Provence Verte.
- La mise en valeur et la promotion de notre patrimoine.
- La volonté d'identifier Bras comme une destination insolite (révision du PLU en cours).

Toutes ces actions combinées contribuent à faire rayonner Bras au-delà de ses collines et participent grandement à la qualité de vie quotidienne des Brassois.



## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

**177 718 €** À LA FIN 2016

contre 246 096 € en fin d'année 2013

→ BAISSÉ DE LA DETTE DE **28 %**

BUDGET PRINCIPAL **402 037 €** À LA FIN 2016

contre 590 716 € en fin d'année 2013

→ BAISSÉ DE LA DETTE DE **32 %**

# PÔLE DES SOLIDARITÉS

## LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

### Pourquoi nous ne l'avons pas fait ?



La création d'un lieu de rencontres et d'échanges à vocation sociale, culturelle, éducative et économique était une de nos ambitions. Ce projet a été abandonné au profit du centre créé à Saint-Maximin, pour des raisons de cohérence territoriale.



### Un engagement conjoint de la ville et de son CCAS

Les missions :

- permanence des assistantes sociales et bénévoles
- accueil et orientation sur les démarches et droits sociaux
- gestion des aides sociales, légales et facultatives

## L'ACTION SOCIALE

### Les actions réalisées

- ✓ Soutien des familles en difficulté et orientation vers des associations qui peuvent leur apporter une aide structurante : croix rouge, secours populaire ou catholique, resto du cœur, pain du cœur, Garrigues, etc.
- ✓ Le minibus de la Croix Rouge va reprendre ses visites à Bras pour apporter soutien psychologique et matériel aux Brassois qui en ont besoin.
- ✓ En matière de logement, les appartements de la Brasque n'offrant pas beaucoup de possibilités (en moyenne deux à trois changements de locataires par an), nous avons développé un partenariat pour la gestion d'un Logement Temporaire avec l'AVAF (association Varoise d'Accueil Familiale). Les locataires en ALT bénéficient durant 6 mois d'un accompagnement pour un retour à l'emploi et trouver un logement durable.
- ✓ Sur les actions en matière d'emploi et santé : les démarches de l'Union départementale des CCAS visent à un rapprochement des CCAS avec la CPAM et Pôle Emploi. Ces mises en commun de pratiques font évoluer notre collaboration afin d'accompagner plus efficacement ceux qui en ont besoin. Cela rejoint notre désir de collaborer au plus près avec les assistantes sociales et assurer une aide globale à nos familles.

- ✓ Nous avons également le soutien de Promosoins Provence Verte pour les personnes domiciliées au CCAS et n'ayant pas de couverture sociale.
- ✓ Nous avons participé à la création d'un nouveau dispositif en partenariat avec La MAÏA 83 (pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie). Cela a abouti à la mise en place expérimentale d'une Carte « ADOM » sur le Var afin de faciliter les sorties d'hôpital et éviter une rupture de soins au retour à domicile.
- ✓ Nous participons aux réunions du REAAP 83 qui réunit tous les acteurs du territoire autour de l'aide à la parentalité. Cela permet d'avoir de nombreuses informations et d'orienter les familles.

### Un projet de mutuelle intercommunale

Les dépenses de santé représentent un poste important dans les budgets des ménages.

Or, comme dans beaucoup de communes, une partie des habitants ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle. Pour permettre d'avoir accès à un niveau de soin correct, la municipalité étudie la possibilité d'une mutuelle communale.

**NB ! A noter : un questionnaire permettant l'étude précise des besoins sur le village est dans cet exemplaire du journal. Nous vous remercions de bien vouloir le remplir et nous le retourner en Mairie.**

55 FAMILLES ACCOMPAGNÉES

90 PARTICIPANTS AU REPAS DE LA CHANDELEUR

## CRÉER DU LIEN

Les activités organisées par le CCAS visent à favoriser les rencontres.

92 COLIS DISTRIBUÉS



Le repas de la chandeleur est toujours un succès, mais le nombre de colis distribués reste important. Aussi, nous avons décidé d'engager des volontaires en **Service Civique** pour relever ce défi : créer du lien et briser l'isolement en allant vers les personnes. L'agrément a été obtenu pour 3 années.

En 2016, nous avons initié les **gôters intergénérationnels**, organisés conjointement avec l'accueil de loisirs. Les Brassois de plus de 65 ans qui le souhaitent, viennent partager un temps d'échange convivial et riche avec les enfants. C'est un franc succès !



Le forum s'est ouvert aux associations environnementales et solidaires, montrant ainsi que tout est lié : santé, environnement, alimentation, solidarité. Aujourd'hui les visiteurs viennent parler santé, habitat, droit, parentalité... en toute convivialité et participer à des ateliers récréatifs, ludiques et pédagogiques pour tous.

### Lancement en 2015 de la Rencontre du Mieux-Vivre

Au départ destiné aux personnes âgées ou fragilisées venant découvrir les dispositifs d'aides et de soins pour vivre plus sereins face aux difficultés de la vie, ce forum a véritablement évolué vers une **rencontre du bien-être pour tous** !

### Transports

S'assurer de l'implantation de la navette à la demande : projet abandonné par le département, compétent dans les transports en commun.





## FESTIVITÉS

Nous avons la chance de disposer d'un corps associatif actif qui propose de nombreuses activités et manifestations tout au long de l'année. Nous attachons une grande importance à soutenir cette dynamique par des moyens humains, logistiques et financiers. En complément, la mairie organisait 4 événements : la fête du Tombereau, la fête de la musique, le bal du 13 juillet et le week-end sportif.

Nous avons en premier lieu amélioré les animations autour de ces 4 événements (concert et nouvelles activités au week-end sportif, plusieurs aires de jeux à la fête du Tombereau) et par la suite, nous vous proposons désormais des manifestations supplémentaires comme **le concert des Esgourdes** tous les deux ans.

Notre équipe s'investit également pour la jeunesse. Nous pouvons en effet compter sur l'implication du service animation du centre de loisirs ainsi que la médiathèque qui sont associés dans l'organisation du **carnaval et de la fête des enfants !**



## LA MÉDIATHÈQUE

Véritable service culturel de proximité, la médiathèque vous accueille pour consulter sur place ou emprunter des documents. Elle dispose régulièrement de nouveautés et d'un fond varié (livres, magazines, CD, DVD). La moitié étant prêtée par la médiathèque départementale du Var, ce qui permet un renouvellement trois fois par an. La médiathèque accueille également les enfants de l'école et organise de nombreux événements tout au long de l'année : spectacles, cinéma, don de livres, fête mondiale du jeu, livre offert à la naissance.



## LE CINÉMA

### Amorcer un nouveau départ à notre cinéma numérique

Nous sommes toujours en attente de l'agrément d'exploitation commerciale. En effet, l'exploitant actuel rencontrant de graves problèmes de santé, la commune à des difficultés pour récupérer cet agrément auprès des services de l'État. Dans l'attente, pour le plus grand plaisir des petits et des grands nous avons lancé « UN FILM EN FAMILLE » : des séances gratuites chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 15h en hiver (le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 18h l'été). Informations auprès de la médiathèque.



# SPORT & VIE ASSOCIATIVE



133 000 €

DE SUBVENTION EN 3 ANS

ET PHOTOCOPIES OU IMPRESSIONS OFFERTES

## NOS ASSOCIATIONS

### Augmenter l'offre en salle pour développer l'activité de nos associations.

Un travail important a été initié par les services afin de mieux gérer le planning d'occupation des salles. Par ce travail, nous avons pu optimiser les créneaux d'utilisation par les associations.

### Soutenir leurs actions (subventions, matériel, communication, etc).

Le soutien aux associations fait partie de l'une de nos priorités. Outre les aides financières, les services de la mairie participent activement à la promotion des associations et de leurs actions. Nous leur avons dédié un espace dans le journal municipal et, de manière générale, les associations bénéficient d'une large place pour leur communication (site internet, newsletter, facebook, etc.).

Les subventions octroyées n'ont pas baissé et le soutien aux manifestations est important. Un espace de parole leur est dédié sur le journal et le site internet.

## LE SPORT & LA NATURE :



### Le schéma de fonctionnement et d'aménagement du site des Candouliers est finalisé

L'aménagement prévu début 2018 comprendra une aire de stationnement, la restauration des restanques, la mise en valeur du jardin carré, l'aménagement d'aires de pique-nique mais aussi tout un équipement « sport nature » avec un parcours de santé, un parcours d'orientation, des agrès de fitness, un circuit VTT ainsi qu'un terrain multisports. Le site des Candouliers deviendra alors un nouvel espace de convivialité, de partage et de détente en famille.

## ET DEMAIN ?

La création d'une nouvelle salle associative dans l'ancien « Rendez-vous des chasseurs » va permettre de développer les activités proposées aux administrés.

## LE STADE :



100 000 € INVESTIS

On peut féliciter la dynamique du club de foot qui depuis 2014 a vu son nombre de licenciés passer de 30 à 130. Nous avons accompagné cette évolution importante par la mise en place de nouveaux équipements comme l'installation d'un éclairage sur la totalité du stade, la mise en place de bancs de touche ainsi que la réfection complète des vestiaires. Nous avons également engagé une collaboration plus importante entre l'association et le service technique afin de garantir un bon entretien du site.

Lors de la réception de l'éclairage fin 2016, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons inauguré le « stade municipal Lionel HUTEAU ».

Conscients que l'état de la surface de jeu reste un point à améliorer, nous avons engagé une étude de réfection complète du terrain. L'augmentation du temps de jeu sur le stade nécessite un investissement conséquent et nous nous efforçons de le programmer suivant les capacités financières de la commune.

En mai 2015 nous avons inauguré le **Skate Park**, un espace ludique pour les petits et les grands, devenu incontournable pour tous les parents.



*Depuis le retour à la semaine de 4 jours, l'équipe de l'accueil de loisirs a rétabli les mercredis en période scolaire avec des inscriptions possibles en demi-journée (matin + repas / après-midi + goûter) ou en journée.*

Forte de l'immense travail réalisé pendant les 3 années de NAPS, l'équipe a souhaité mettre en place des animations :

- ❖ "Un jardin dans l'école" chaque mercredi matin. C'est un projet éco-citoyen en partenariat avec Nicolas ROBIN de l'association « Le chant des Limaces ».
- ❖ "Mix'Age" : un projet qui vise à renforcer les liens intergénérationnels au sein de notre commune. Autour d'ateliers ludiques (culinaires, artistiques, etc.), les enfants accueillent les personnes âgées pour des rencontres conviviales (4 à 5 fois par an).



## LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions se font à la journée uniquement.

"Le voyage culturel" est la thématique choisie cette année par l'équipe d'animation. Par le biais de diverses animations, sorties, interventions,... et d'un imaginaire intrigant, les enfants partiront à la découverte de 3 continents : l'Europe en automne, l'Asie en hiver et l'Afrique au printemps.

Ces voyages seront l'occasion pour nos petits Brassois d'aborder les notions de :

- ❖ différences des peuples (coutumes et traditions culturelles, spécialités culinaires, faune et flore, etc.)
- ❖ différences d'époques (les anciennes et nouvelles technologies, les jeux d'antan, etc.)



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Matin et soir :  
en période scolaire avant et après la classe.

Les enfants ont le choix de leurs activités :

- les locaux sont aménagés avec différents espaces (graphisme, jeux symboliques, lecture, jeux de société,...),
- des petits jeux sportifs et collectifs encadrés sont mis en place,
- des activités manuelles encadrées en lien avec les projets de l'équipe sont proposées,
- un temps d'aide aux devoirs pour les plus grands est possible.

## CRÈCHE

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN  
ACCUEIL OCCASIONNEL POUR  
VOTRE ENFANT JUSQU'À 6 ANS ?**

**PENSEZ À LA CRÈCHE LES GRIBOUILLES,  
ELLE DISPOSE DE PLACES SUIVANT  
LES DEMANDES ET EN PARTICULIER  
LE MERCREDI**

Contact : 06 71 05 80 00 -

[mgcrechebras@gmail.com](mailto:mgcrechebras@gmail.com)

## PROTÉGEONS LES HIRONDELLES DE NOTRE VILLAGE

*Aujourd'hui, les hirondelles et les martinets ont quitté notre village pour passer l'hiver en Afrique subsaharienne, où ils trouvent des insectes en abondance pour se nourrir. Après un long et périlleux voyage à travers le Sahara et la Méditerranée, ils reviendront début avril, et regagneront leurs nids de l'été dernier pour y donner à nouveau la vie.*



Au mois de juin dernier, des bénévoles de la LPO Sainte-Baume Nord, groupe local de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) PACA ont procédé à un recensement des nids d'hirondelles de fenêtre de notre village :

Bras compte aujourd'hui 38 nids d'hirondelles occupés (soit 38 couples), 5 nids vides et aussi 50 nids détruits. Les nids occupés se trouvent exclusivement sur la rue Jean Jaurès, ce qui n'était pas du tout le cas il y a quelques années en arrière, selon les dires de plusieurs villageois des ruelles alentours.

Leur population semble en fort déclin. Le comptage annuel effectué par la LPO permettra de suivre son évolution avec plus de précision.

Malheureusement, depuis une quinzaine d'années, les scientifiques et la LPO observent également une forte diminution de leurs effectifs.

En effet, les hirondelles ne sont pas épargnées par la modernisation de l'agriculture, la raréfaction des zones humides, l'usage intensif des pesticides et la destruction massive des nids lors des travaux de rénovation de façades.

Si vous avez la chance d'héberger quelques nids, les désagréments dus aux salissures peuvent être évités grâce à des dispositifs simples placés sous les nids. Quant aux rénovations de façades et de génoises ne les entreprenez qu'en dehors de la période de reproduction, soit de septembre à fin mars, en préservant les nids ou en les remplaçant par des nids artificiels.

Pourtant, les hirondelles et les martinets ainsi que leurs nids sont intégralement protégés par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Le contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 9 000 euros.

Les bénévoles de la LPO ont également observé durant l'été nos hirondelles rustiques dites de cheminée (reconnaissables à leur queue fourchue très échancrée et à leur gorge d'un brun-roux) plus difficiles à dénombrer car elles logent dans vos granges, remises, abris ... 9 nids ont été aperçus (soit 18 individus). Cependant, ces derniers jours, vous avez sans doute pu les observer au dessus du village, agitées, se regroupant pour le grand départ. L'effectif était bien plus important !

Les hirondelles sont les messagères du printemps et leur présence près de nos habitations a toujours été un gage de fécondité et de bonheur. Vous aussi, vous pouvez contribuer à protéger ces courageux oiseaux migrants.

Vous pouvez demander conseil au contact local du Groupe LPO Ste Baume Nord, Evelyne au 06 89 36 52 98. N'hésitez pas également à contacter cette dernière pour lui faire part de vos observations personnelles.

Bravo et merci à vous qui respectez les nids d'hirondelles sur la façade de votre maison.

## CHANGEMENT D'ÉQUIPE POUR LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE - ENCORE UNE PLACE DE LIBRE !

*Le CCAS de Bras a lancé depuis 7 mois une mission d'Ambassadeur du lien social pour briser l'isolement des personnes fragilisées, âgées et/ou porteuses de handicap. Un large projet qui s'étend sur trois ans, où les jeunes volontaires doivent déployer toute leur motivation et créativité au service de la population, en soutien aux associations et aux actions de la municipalité.*

C'est ainsi qu'elles ont participé dernièrement au plan canicule et ont assuré de nombreuses inscriptions sur le registre nominatif d'urgence.

Nous tenons à remercier Clémence et Laurine arrivées à la fin de leur mission. Nous voulons également remercier Olivier Lourdeau et les membres des Rives du Cauron qui les ont introduites dans leurs activités et tout particulièrement remercier Mr et Mme Meucci qui ont été les premiers à les accueillir chez eux.

C'était pour elles une première expérience qui leur en a permis d'autres ... peut-être le début d'un recueil des mémoires de Brassois ... Car en ouvrant votre porte à nos volontaires, sans le savoir, vous leur faites un cadeau, celui



de la confiance et de l'estime de soi !

Aujourd'hui il y a un changement d'équipe. Notre prochain binôme participera notamment à la mise en place d'un dispositif piloté par la MAIA Provence Verte pour les plus de 70 ans : les cartes ADOM sont faites pour faciliter votre sortie éventuelle d'hôpital et reprennent les coordonnées de vos aides habituelles. Les infirmières et les pharmaciens peuvent vous le proposer

et vous orienter vers les jeunes volontaires du CCAS qui se feront une joie de la compléter avec vous.

Vous connaissez une personne seule et isolée ? N'hésitez plus : appelez le CCAS au 04 89 67 07 43 et demandez la visite de nos volontaires. Nous vous invitons à leur faire confiance, à les solliciter pour vous-même, pour vos événements associatifs et intergénérationnels.

Ensemble nous irons plus loin ! ■



## Parole aux associations

### GRAND SUCCÈS POUR NOTRE 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA CHASSE AUX TRÉSORS

36 enfants et leurs parents sont partis sur les traces du "PETIT PRINCE" de St Exupéry. Nous vous attendons dès à présent le 31 octobre prochain pour HALLOWEEN et la chasse aux bonbons. Pour les 16/25 ans nous renouvelons notre stage baby Sitting la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint.

Pour plus de renseignements, merci d'appeler le : 06 86 35 92 48

### Famille & Cie



## État civil

### NAISSANCES

■ LÉON Timothée né le 9 juillet à Brignoles de LÉON Sébastien et MAILLOT Claire ■ GRARE PELTIER Mayron né le 11 juillet à Brignoles de GRARE Jean-Baptiste et PELTIER Kimberley ■ BONNET Esteban né le 27 juillet à Aix-en-Provence de BONDIETTI Cyrielle et BONNET Jocelyn ■ PONSI Noé né le 28 juillet à Brignoles de PONSI Jean-Sébastien et GENTILLI Marianne ■ DOMENGE Maëlie née le 4 août à Aubagne de DOMENGE Frédéric et AVRIL Claire ■ BRULET LEFEBVRE Ilhan né le 12 août à Brignoles de BRULET Yohan et LEFEBVRE Jennifer ■ VIVICORSI HUON DE KERMADEC Cléopée née le 16 septembre à Bras de VIVICORSI Jean-François et HUON DE KERMADEC Aurore ■ SABATIER Evanna née le 20 septembre à Draguignan de SABATIER Loïc et GENOUD Delphine ■

### MARIAGES

■ EHLINGER Aurélie et MARTIN Béranger le 1<sup>er</sup> juillet ■ DURBEC Jean-Louis et BOCCACCIO Clarisse le 28 juillet ■ TURLOTTE Chantal et DRÉANO Georges le 12 août ■

### DÉGÈS

■ LAGRACE Robert le 7 juillet ■ SABATIER Claude le 23 juillet ■

## La Graine part, les Limaces restent !

Eh oui, La Graine Indocile et une partie de l'équipe déménagent en Corrèze cet automne. Mais rassurez-vous ! Ceux et celles qui restent à Bras profitent des premières pluies pour prendre le relais avec une nouvelle association : Le Chant des Limaces !

Retrouvez-nous très bientôt sur nos différentes actions : développement de la forêt comestible du jardin du Grand Jas, poursuite des plantations de comestibles dans le village, ateliers jardin avec les enfants et plein d'autres surprises...

*Pour nous contacter et recevoir de nos nouvelles : [contact@lechantdeslimaces.fr](mailto:contact@lechantdeslimaces.fr)*

Les Limaces vous disent : à très vite !



## L'AMAP des Candouliers



Nous sommes des Brassois à la recherche de produits sains et locaux. Nous avons créé une association de loi 1901 à but non lucratif sous le label AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), il y a maintenant un an dans le but de devenir des « consom'acteurs ». Une charte d'engagement réciproque producteurs /amapiens permet de garantir sur une saison, ou à l'année, la livraison de produits locaux, de qualité mais également, respectueux de l'environnement-certifiés agriculture biologique.

L'AMAP réunit donc des producteurs locaux -proposant des produits issus de l'agriculture biologique sous forme

de paniers hebdomadaires (légumes et fruits, œufs, pain et produits laitiers-fromages de chèvre) - et des « consom'acteurs » recherchant des produits locaux, de qualité, respectueux de l'environnement-certifiés biologiques :

Les légumes et les œufs BIO de Pierre-Marie GILBERT à BRAS

Le pain BIO de Bertrand ALLAIS à CHATEAUVERT.

Les fromages et faisselles de chèvre BIO de Gilles et Marion GANTEAUME à TOURVES.

Cette démarche éco-citoyenne est ouverte à tous et permet par la même occasion de créer un réseau

social entre les Brassois par le fait de nos rencontres hebdomadaires mais aussi de journées à la ferme (visite, repas commun, ateliers pédagogiques...). Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions tous les jeudis de 18h à 19h lors de nos livraisons.

*Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à visiter notre site internet : [www.amapdescandouliers.fr](http://www.amapdescandouliers.fr)*

*Toute l'équipe de l'AMAP des Candouliers est à votre disposition pour plus d'informations : [amapdescandouliers@gmail.com](mailto:amapdescandouliers@gmail.com)*

 **AMAP** des Candouliers



### LE SOUVENIR FRANÇAIS DE BRAS DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Cette année, comme les deux précédentes, le Souvenir Français était présent, avec son porte-drapeau, dans les Alpes de Haute Provence sur 3 hauts lieux de la résistance.

Le 30 juillet, à Bayons, au monument de la résistance où l'on remarquait la présence émouvante du dernier maquisard survivant. Les massacres perpétrés restent un souvenir vivace dans la mémoire des habitants du hameau. Ce fut aussi l'occasion de parler associations avec l'ancien maire de Forcalquier, Mr. Christophe Castaner, actuel porte-parole gouvernemental.

Le 11 août, au maquis de la Fuste à la ferme Bœuf et à la Stèle Fabre à Montagnac, dédiée aux 19 martyrs trahis, torturés et tués par l'ennemi.

Les rencontres interdépartementales entre les participants du Souvenir Français sont toujours enrichissantes mais la disparition des plus âgés diminue leur nombre dans une inquiétante indifférence qui prend le pas sur le devoir du souvenir. Celle-ci se nourrit du sentiment illusoire de sécurité alors que notre monde actuel est une poudrière.

Ceux qui tombent actuellement sous les coups de l'ennemi ne sont pas toujours des soldats. Accepterions-nous que nos parents, amis, proches tués lâchement par le terrorisme soient oubliés?

Nous souvenir d'eux, c'est rester vigilants afin que leur mort injuste ne soit pas vaine.

*Contact : Anne Schmidt - secrétaire du comité S.F. brassois : 04 94 59 14 67 / anne-frederique.schmidt@orange.fr*

*Les cours d'équitation ont repris le mercredi et samedi.  
N'hésitez pas à contacter le club au 06 42 04 50 74*

### Provence États-Unis / AESB



Dans le cadre de ses activités L'association Provence Etats-Unis, avec l'autorisation des autorités consulaires et de la 6ème flotte en Méditerranée, a proposé à notre village une sympathique journée sportive en partenariat avec le club de foot l'AESB.

C'est ainsi que le dimanche 10 septembre une rencontre de football a eu lieu à Bras, entre une équipe d'un bâtiment de guerre de la marine Américaine en escale à Toulon, le USS Carter Hall, et l'équipe sénior du village.

Cette équipe Américaine s'est montrée très accrocheuse et tenace. Elle a donné du mal à nos joueurs en première mi-temps puisque les Américains ont ouvert le score. Des joueurs qui ont compensé un manque de technique par une excellente condition physique et un engagement permanent.

La deuxième mi-temps a ensuite

tourné à l'avantage des Brassois malgré une très belle résistance adverse : résultat final 4 à 1.

Le barbecue offert aux joueurs par les deux associations à l'issue du match s'est déroulé dans la joie, la bonne humeur, et la convivialité.

### LES DEUX ASSOCIATIONS S'UNISSENT LORS D'UNE RENCONTRE SPORTIVE



La séparation fut difficile tant les liens amicaux se sont tissés rapidement même si les discussions étaient dignes d'une tour de Babel où rires, Anglais, Français, Espagnols et grandes gestuelles étaient de mise. A 17H00 le bus repartait laissant sur le "pont" (des Allées) bien de jeunes sportifs Brassois rêvant d'Amérique ...

# Agenda

## OCTOBRE

- **Vendredi 20 à 17h - Spectacle "Le Bal des p'tits monstres"** - salle du conseil - entrée libre - Médiathèque (04 94 37 23 47)
- **Samedi 21 à 14h - Pétanque challenge du club 2x2** - place des Allées - La Boule de Bras (06 80 17 78 97)
- **Dimanche 22 de 10h à 12h - Opération jardinage "Incroyables comestibles"** - départ de l'école - visite et nouvelles plantations - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Du mardi 24 au jeudi 26 de 10h à 12h et de 14h à 18h - Jeux gonflables "le village enchanté"** - square Jalabert - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 24 de 10h à 16h - Une journée au jardin** - visite, auberge espagnole, chantier participatif - jardin du Grand Jas - Sur inscription : Le Chant des limaces (contact@lechantdeslimaces.fr)
- **Les 26, 27 et 30 de 9h à 17h - Stage "Passeport baby sitting"** - pour les jeunes de 16 à 25 ans - Sur inscription : Famille & cie (06 86 35 92 48 - familleetcie83149@gmail.com)
- **Mardi 31 à partir de 16h - Halloween "affronte tes peurs"** - salle des fêtes - Famille & cie (04 94 78 59 84)

## NOVEMBRE

- **Lundi 6 à 21h - Conseil municipal** - salle du conseil - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Samedi 11 à 10h - Cérémonie "Armistice 1918"** - messe - 11h carré militaire - 11h30 monument aux morts - mairie (04 94 37 23 40)
- **Vendredi 17 à 18h - Repas partagé** - salle Simone Raynaud - Accorderie (06 84 96 76 18)
- **Samedi 18 à 18h - Tournoi de cartes** - salle des fêtes - EBL (06 86 60 62 67)
- **Samedi 25 à 17h - Conférence dégustation autour de la vanille** - salle des fêtes - tarifs : 5€ / pers - Sur réservation : Provence Etats-Unis (06 18 80 75 73)

## DÉCEMBRE

- **Lundi 4 à 21h - Conseil municipal** - salle du conseil - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 5 à 18h - Cérémonie "Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie"** - monument aux morts - mairie (04 94 37 23 40)
- **Dimanche 10 toute la journée - Marché de Noël** - place S. Carnot et rue J. Jaurès - animations, musique, balade en calèche - Mairie (04 94 37 23 40) ■ **à 18h - Concert** - salle des fêtes - tarifs : 10€/pers, gratuit de 0 à 16 ans, repas avec supplément de 10€ - Provence Etats-Unis (06 18 80 75 73)
- **Samedi 16 à 17h - Loto du Viet vu dao** - salle des fêtes - Viet vu Dao (club Hy Vong) (06 32 98 24 34)
- **Dimanche 31 à partir de 20h - Réveillon de la Saint-Sylvestre** - repas et musique - salle des fêtes - Sur réservation : Bras en fête (06 20 93 05 92)

## JANVIER

- **Samedi 13 - Présentation des vœux du maire et du conseil municipal** - salle des fêtes - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Vendredi 19 à 18h - Repas partagé** - salle Simone Raynaud - Accorderie (06 84 96 76 18)
- **Samedi 20 à 17h - Loto des Rives du Cauron** - salle des fêtes - Rives du Cauron (06 46 44 24 46)
- **Samedi 24 à 17h - Loto du FEP** - salle des fêtes - FEP (04 98 05 07 25)

## NUMÉROS DES SERVICES

MAIRIE	04 94 37 23 40
<i>secretariat@mairie-bras.fr</i>	
Lundi au vendredi 8h-12h - mardi et jeudi 8h-12h et 15h-18h - 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedis du mois 9h-12h	
POLICE	04 94 37 23 41
<i>police@mairie-bras.fr</i>	
Agents	06 14 43 19 66 06 14 43 08 47
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	06 18 35 17 30
Lundi au vendredi 7h30-8h40 et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30	
ACCUEIL DE LOISIRS	06 18 35 17 30
<i>accueildeloisirs@mairie-bras.fr</i>	
Mercredi 13h30-18h30 et vacances scolaires (sauf vacances de Noël)	
MÉDIATHÈQUE	04 94 37 23 47
<i>hbolla@mairie-bras.fr</i>	
Mardi au vendredi : 15h30-18h00 - samedi : 9h00-12h30	
CCAS	04 89 67 07 43
Lundi 9h30-11h30 ou sur rendez-vous mercredi après-midi ou vendredi matin	
TECHNIQUE	06 23 04 07 24
<i>ydanrey@mairie-bras.fr</i>	

## NUMÉROS UTILES

ÉCOLE	04 98 05 12 99
CRÈCHE	06 71 05 80 00
Infos : <a href="http://www.maisonenfance.fr">www.maisonenfance.fr</a>	
DÉCHETTERIE	04 98 05 23 53
Infos : <a href="http://www.sived83.com">www.sived83.com</a>	
AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE :	04 98 05 27 10
VÉOLIA	09 69 329 328
(Gestion de l'eau)	
LA POSTE	04 94 69 94 15
Lundi au samedi de 8h30 à 11h30	

## PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis 21 octobre - 4 et 18 novembre - 2 et 16 décembre - sans rendez-vous, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Pour les contacter :

Franck PERO, Maire - finances, écoles  
*fpero@mairie-bras.fr* - sur rdvs

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel  
*ddepuydt@mairie-bras.fr*

Guy HERNANDEZ - Travaux, cérémonies  
*ghernandez@mairie-bras.fr*

Anne COUPLEZ - Urbanisme  
*annecouplez@mairie-bras.fr*

Aude BESSIERE - Communication, développement économique et touristique  
*abessiere@mairie-bras.fr*

Jérémy MESSAOUDI - Culture, fêtes, jeunesse et sport - *jmessaoudi@mairie-bras.fr*

Jean-Pierre RIVIER - Associations, conseil des sages - *jprievier@mairie-bras.fr*

